

Rapport de jury concours ITRF session 2022

Concours : Interne Technicien classe normale

BAP : E

Organisateur : Rectorat de Corse

Jury : 5 membres dont 1 expert. (2 membres du jury appartiennent la filière administrative)

Admissibilité : (19 Mai 2022)

Le niveau de dossiers était très hétérogène, tant sur la forme que sur le fond.

L'absence d'organigramme joint au dossier dans un concours interne n'est pas acceptable.

Les candidats doivent travailler à la mise en convergence des caractéristiques de leur poste actuel avec l'emploi type sur lequel ils postulent.

La dérive la plus classique consiste en une description très détaillée des missions exercées, sans projection aucune sur les fonctions visées avec le concours.

L'écart entre les dossiers préparés, soignés et répondant parfaitement au cahier des charges de ce type de concours et ceux bien moins travaillés pénalise lourdement ces derniers.

La lisibilité des compétences intrinsèques des candidats s'en trouve bien diminuée.

Indépendamment de leurs compétences techniques, l'appropriation des attendus des fiches métiers est un exercice que les candidats doivent continuer de travailler, pour pouvoir passer le cap de l'analyse des dossiers.

Admission : (16 Juin 2022)

Un seul candidat a été retenu, à l'issue de la phase d'admissibilité.

A l'image du dossier, l'oral a été bien préparé. Le format et le temps de présentation ont été respectés.

Le candidat a su répondre à l'ensemble des interrogations techniques ou situationnelles.

Il a bien répondu à l'attente du jury quant à sa projection sur un poste de catégorie B.

Son expérience diversifiée de contractuel a clairement été un atout dans son argumentaire technique et dans la mise en valeur de ses aptitudes professionnelles.

Ajaccio le 22 Juin 2022

Le Président du Jury



José Giudicelli